

Reçu à la PREFECTURE

03 JUIN 2026

Pascal BERGER
24 rue de l'Océan
17490 SIECQ

CHARENTE-MARITIME

Préfecture de la Charente-Maritime,
38 rue Réaumur
CS 70000
17017 LA ROCHELLE CEDEX

Siecq, le 30 mai 2026,

Monsieur le Préfet,

La société Ocealia projette l'installation de nouvelles caves sur la commune de Siecq, dans le ressort de votre préfecture.

Je suis habitant de cette commune, et riverain du terrain sur lequel des installations de stockage d'eau de vie de cognac sont envisagées.

Je me permets d'attirer votre attention sur les points suivants :

- mon activité agricole me conduit à stocker de grandes quantités de paille et de bois sous un hangar dédié, qui se trouve à quelques dizaines de mètres du terrain sur lequel Ocealia projette d'installer des stocks d'eau de vie
- cette société est réputée pour sa nonchalance dans le respect des mesures de sécurité prévues par la loi, ce qui s'est traduit il y a quelques années par un énorme incendie dans les stocks d'eau de vie, menaçant plusieurs habitations de cette petite commune.

J'émet donc les plus véhémentes réserves quant à la pertinence de ce projet, et vous demande d'intervenir pour qu'il soit remis en cause.

Au-delà du présent recours gracieux, j'entends bien saisir les juridictions compétentes de façon à ce que mes activités agricoles et privées soient sécurisées et préservées.

Je suis persuadé que ce recours retiendra toute votre attention, et en l'attente de votre prochaine réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à ma plus respectueuse considération.

Pascal BERGER

